

serait guère possible de désirer un représentant plus sympathique, plus courtois et plus éloquent.

Je voudrais, M. l'Orateur, continuer sur ce ton et n'avoir que des éloges à l'adresse du premier ministre, et de ses collègues. La tâche me serait certainement beaucoup plus agréable. Je me suis efforcé de trouver dans l'adresse d'autres points sur lesquelles je pourrais féliciter nos honorables adversaires. Je voudrais, par exemple, faire l'éloge de leur fidélité à leurs principes politiques ; mais après le discours du ministre du Commerce que nous avons entendu cette après-midi, la tâche serait au-dessus de mes moyens.

En étudiant l'adresse qui est maintenant soumise à la considération de la Chambre, je constate qu'elle peut se diviser en trois parties. On y trouve certaines questions telles que le cens électoral, le plébiscite sur la prohibition et le prolongement du chemin de fer Intercolonial, qui appartiennent au parti libéral ; mais il y en a d'autres que ce même parti, lorsqu'il était dans l'opposition, a combattu avec toute l'énergie dont il était capable. Prenons, par exemple, l'agrandissement des canaux. Les libéraux ont toujours prétendu que les conservateurs dépensaient trop d'argent pour les canaux, qu'ils étaient extravagants et plongeaient le pays dans des dettes. Cependant, une des premières choses que nous voyons en arrivant ici, c'est une dépense considérable pour les canaux. "Les affaires sont les affaires" comme dirait certain membre de la droite.

Pour le moment, je ne dirai rien de la loi du cens électoral, ni du plébiscite ; je réserve mes remarques sur ces sujets pour le moment où ils seront formellement devant la Chambre.

Mais je dois dire un mot du prolongement du chemin de fer de l'Intercolonial jusqu'à Montréal. Je regrette que mon honorable ami, le représentant de Québec-ouest (M. Dobell) ne soit pas présent. Je suppose qu'il n'était pas présent non plus à la séance du conseil où ce paragraphe a été préparé et inséré dans le discours du trône.

Comment se fait-il qu'on vienne nous dire aujourd'hui que le chemin de fer Intercolonial va être prolongé jusqu'à Montréal ? Pas plus tard qu'à la dernière session, le gouvernement a fait voter \$48,000 pour une gare à Lévis, et si ce chemin doit se prolonger jusqu'à Montréal, cette dépense devient tout à fait inutile, puisque Québec et Lévis ne seront plus que des stations intermédiaires sur le parcours de l'Intercolonial. Il est possible, après tout, que sur cette question aussi, le parti libéral ait changé d'opinion. Je demanderai cependant aux honorables députés qui représentent le district de Québec, principalement dans le cabinet, en quoi ce projet peut profiter à leur district ?

N'est-il pas destiné à enlever à Québec le trafic local dont il a toujours joui entre la capitale provinciale et le bas du Saint-Laurent et les provinces maritimes ? Et que devient alors le pont de Québec ? Voilà encore un projet que tous les Québécois ont fortement à cœur, et si l'Intercolonial est prolongé jusqu'à Montréal, cela détruit du coup, un des plus forts arguments en faveur du pont.

Ce pont devait être construit comme entreprise nationale, parce qu'il réunissait l'Intercolonial au chemin de fer Canadien du Pacifique, et nous donnait une communication par voie ferrée, ininterrompue, depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Je suis de plus en plus convaincu que l'honorable député de Québec-ouest était absent

M. CASGRAIN.

lorsque la question est venue devant le conseil, car, il y a à peine quelques jours il déclarait devant un nombreux auditoire, à Québec, qu'il était autorisé par le gouvernement, à promettre une subvention d'un million de piastres en faveur de la construction d'un pont entre Québec et Lévis. Il est vrai que depuis, mon honorable ami, le ministre des Travaux publics, s'il faut en croire les journaux, a contredit cette déclaration en prétendant que les paroles du député de Québec-ouest ont dû être mal interprétées, car le gouvernement ne l'avait jamais autorisé à faire de semblables promesses.

Si c'était parlementaire, je demanderais lequel des deux dit la vérité, mais comme je suppose que cette question violerait les règlements de la Chambre, je demanderai simplement lequel a raison. Est-ce l'honorable ministre des Travaux publics, ou est-ce l'honorable député de Québec-ouest ?

Je ne fais qu'effleurer ces différentes questions pour arriver au tarif. En lisant le passage du discours du trône qui s'y rapporte, j'ai remarqué dans le ton un grand changement avec ce qu'on nous avait habitué à entendre depuis 17 ou 18 ans. Supposons qu'un Rip Van Winkle libéral se serait endormi le 23 juin au soir pour ne s'éveiller que le 25 mars, ou le discours du trône était prononcé au Sénat ; il aurait certainement dit qu'il ne reconnaissait plus ses amis. Le 23 juin, avant de s'endormir il n'entendait parler que d'union commerciale avec les Etats-Unis, de réciprocité absolue, de tarif de revenu et de tous ces autres projets dont on nous entretenait depuis 17 ou 18 ans. Cependant, en s'éveillant, il se trouve en présence de ce passage du discours du trône qui, s'il veut dire quelque chose, signifie que le gouvernement a changé d'idée sur cette question, que son intention n'est pas de faire disparaître jusqu'au dernier vestige de la protection pour se contenter du revenu strictement nécessaire, mais bien de nous soumettre un tarif qui "tout en sauvegardant les intérêts industriels, rendra notre système fiscal plus satisfaisant à la masse du peuple."

Je me rappelle avoir vu à Détroit, je crois, un excellent comédien dans le rôle de Rip Van Winkle. Tout le monde sait que Rip Van Winkle avait un chien qu'il avait attaché à un arbre avant de s'endormir. A cette représentation, Rip Van Winkle en s'éveillant regarde autour de lui, et ayant jeté les yeux dans l'arbre qui avait poussé considérablement pendant son long sommeil, il vit le squelette le son chien qui se balançait attaché aux branches de l'arbre. Si le Rip Van Winkle libéral dont je parlais il y a un instant s'est éveillé le 25 mars et a entendu le discours du trône, il a dû chercher des yeux la politique fiscale de nos honorables adversaires et en apercevoir le squelette dans l'arbre.

Je passe maintenant à une autre question très importante qui a été traitée à fond par l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk), c'est-à-dire la question des écoles du Manitoba. Je n'en dirai qu'un mot, me réservant d'en parler plus au long dans une autre occasion.

L'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright), qui a pris la parole cette après-midi, s'est plu à taquiner les membres de la gauche et nous a demandé si nous avions l'intention de proposer un amendement au paragraphe du discours du trône qui traite de cette question des écoles. Je puis faire savoir aux honorables membres de la droite que cette question n'est pas morte.